



Difference : divorce amiable sans / avec juge, divorce accepté

Par POPO

La lettre d'avocat de mon mari écrit demande de faire de divorce amiable.

Mais apparemment mon conjoint a payé pour le divorce avec juge (selon son avocat, avec étranger, le juge est nécessaire) mais en demandant l'ambassade de mon pays, il était possible de faire le divorcer sans juge.

Quel est la difference entre divorce amiable sans juge et avec juge ??
Qu'est ce que ça change ?

Nous avons sans enfant avec contrat de separation de bien.?

Est ce que 2) divorce amiable avec juge , 3) divorce accepté est different chose ou pareil ?

Je ne peux pas distinguer entre :

- ?1) divorce amiable sans juge
- ?2) divorce amiable avec juge?
- 3) divorce accepté

Alors si je choisir mon avocat, je dois choisir avocat avec le tarif avec juge ou sans juge ?

Merci de votre réponse.

Par ESP

Bonjour

Si vous êtes tous les deux d'accord sur les modalités du divorce, le divorce ("à l'amiable") par consentement mutuel est la meilleure solution, financièrement.

CLIQUEZ ICI

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10567#:~:text=Pour%20un%20divorce%20par%20consentement,%C3%AAtre%20d%C3%A9pos%C3%A9e%20chez%20un%20notaire.]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10567#:~:text=Pour%20un%20divorce%20par%20consentement,%C3%AAtre%20d%C3%A9pos%C3%A9e%20chez%20un%20notaire.[/url]